

SÉANCE DU 21 septembre 2023
19 heures à l'école Sir-Rodolphe-Forget

Proposition d'ordre du jour

Points à l'ordre du jour	Information	Consultation	Approbation / Adoption	Discussion	Durée
1. Mot de bienvenue					
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour			X		2 min.
3. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2023 et suivis			X		10 min.
4. Questions du public					
5. Nomination					15 min.
5.1) Présidence					
5.2) Vice-présidence			X		
5.3) Secrétaire					
5.4) Membres de la communauté					
6. Nos règles de régie interne			X		10 min.
7. Dénonciation d'intérêt	X				5 min.
8. Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement			X		5 min.
9. Calendrier des rencontres		X			5 min.
10. Le plan de travail du Conseil d'établissement et notre plateforme TEAMS		X			10 min.
11. Points des écoles					
11.1) Projet éducatif 2023-2028 : où en sommes-nous?	X				10 min.
11.2) Frais chargés aux parents : reddition de compte	X				10 min.
11.3) Campagne de financement Halloween	X				5 min.
11.4) Activité escalade Saint-François (année 2023-24)			X		5 min.
11.5) Modification au plan de lutte contre la violence et l'intimidation	X				3 min.
12. Points du service de garde					
12.1) Planification des journées pédagogiques			X		3 min.
13. Les bons coups à souligner					
13.1) Fête des récoltes à l'école Forget		X			10 min
14. Retours					
14.1) OPP des écoles	X				3 min.
14.2) Comité des parents	X				3 min.
14.3)				X	3 min.
15. Autres sujets					
16. Levée de la séance					

Les nouveaux membres du Conseil d'établissement sont invités à demeure après la rencontre. La direction leur présentera la formation obligatoire.

Formation pour les membres du Conseil d'établissement

Fiches thématiques à lire avant la rencontre du Conseil d'établissement d'avril

Fiches thématiques	Liens internet menant vers les fiches
Capsules 1 à 7 (pour les nouveaux membres)	<p>Capsule 1 - Introduction à la formation obligatoire (3 min.)</p> <p>Capsule 2 - La nouvelle gouvernance scolaire (4 min.)</p> <p>Capsule 3 - Conseil d'établissement en bref (3 min.)</p> <p>Capsule 4 - Rôles et responsabilités des membres et de la direction (5 min.)</p> <p>Capsule 5 - Fonctionnement d'un conseil d'établissement (6 min.)</p> <p>Capsule 6 - Fonctions et pouvoirs du conseil (4 min.)</p> <p>Capsule 7 - Verbes utilisés et distinction (2 min.)</p>
Fiche 1 : Composition d'un conseil d'établissement	Fiche 1 : Composition d'un conseil d'établissement
Fiche 2 : Formation d'un conseil d'établissement	Fiche 2 : Formation d'un conseil d'établissement
Fiche 3 : Fonctionnement d'un conseil d'établissement	Fiche 3 : Fonctionnement d'un conseil d'établissement
Fiche 4 : Verbes utilisés	Fiche 4 : Verbes utilisés (adopter, approuver, consulter, informer, etc.)
Fiche 6 : Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Fiche 6 : Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Liens vers le site internet (formation obligatoire)

<https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/>